LE FRANCO

Le seul journal de langue française de l'Alberta. Depuis 1928

Vol. 21 No. 27 Edmonton, le vendredi 3 juillet 1987 16 pages 0.50

PAS D'EXCUSES LÉO! éditorial en page 4

75e anniversaire de Rivière-la-Paix

Voir autres photos et reportage en page 8 et 9.

On a tenu a rappeler d'une manière originale l'arrivée des pionniers à Rivière-la-Paix en plantant une croix symbolique sur laquelle les noms des 12 pionniers et des 2 pères étaient inscrits

L'entente du Lac Meech

«C'est la réconcilliation de la majorité, non des minorités» – *Yvon Fontaine*

PIERRE BRAULT

L'entente qui a permis au Québec d'adhérer à la Constitution est peut-être la «grande réconciliation nationale» si infatiguablement défendue par le Premier ministre Mulroney, mais selon M. Yvon Fontaine, le président de la Fédératin des francophones hors Québec «c'est la réconciliation de la majorité et non des minorités».



Normand Fontaine

Malgré tous les efforts déployés par le Sénateur Lowell Murray, (qui à titre de Ministre d'État aux relations fédérales-provinciales a joué un rôle important dans les négociations qui ont mené à la signature de l'accord), durant la dernière fin de semaine pour rassurer les francophones hors Québec face aux conséquences de cette signature, auront été pratiquement vains.

Selon le Sénateur Murray, une clause dans le récent accord pour amener le Québec à adhérer à la Constitution canadienne demande au Parlement et aux législatures provinciales de reconnaître et de protéger les canadiens d'expression française vivant en dehors du Québec. «C'est un grand pas en avant» a soutenu le Sénateur.

Mais M. Yvon Fontaine a rappelé à M. Murray durant la fin de semaine, la fameuse affaire Piquette qui continue à faire couler beaucoup d'encre et dépenser de la salive en Alberta. Point n'est nécessaire ici de rappeler ces tragiques moments. Selon M. Fontaine, ce genre d'incident ne sera pas affecté par cette clause constitutionnelle car selon lui «la clause est trop faible».

La clause invite le Parlement du Canada et les législatures provinciales à «préserver» l'existence des francophones hors Québec, poursuivait M. Fontaine, alors que le rôle de la

Suite page 2

Les députés devront obtenir l'accord du Président de la Chambre pour pouvoir s'exprimer en français à la l'Assemblée législative albertaine

MARTINE COSTEROUSSE

Les députés devront obtenir l'accord du président de la chambre pour pouvoir s'exprimer en français à l'assemblée législative albertaine.

Le 24 juin, le comité d'étude a statué que le français n'avait pas le droit de cité à l'assemblée.

Le comité a voté en faveur d'un compromis proposé par le ministre des Hôpitaux Marvin Moore. Les députés pourront s'exprimer en français ou toutes autres langues, sous certaines conditions; Ils devront obtenir l'accord du président de la chambre deux heures avant la période des questions ou des débats. Ils seront chargés d'assurer eux-mêmes un service de traduction. Les questions supplémentaires devront être formulées en anglais.

Les réactions ne se sont pas faites attendre.

Les néo-démocrates ont accusé les députés conservateurs de ne pas respecter l'accord du Lac Meech, signé récemment par le premier ministre Don Getty, qui reconnait le Canada comme étant un pays bilingue.

En effet, si les néo-démocrates s'attendaient bien à quelques restrictions, le but de leur requête était avant tout d'obtenir le droit de s'exprimer en français sans avoir à requérir l'approbation du président de la chambre.

Interrogé à ce sujet, le Commissaire aux langues officielles, d'Iberville Fortier, a déclaré: «L'Alberta fait partie des provinces où le français est reconnu langue officielle, comme le stipule la Charte des droits et libertés. Le comité ne semble pas avoir compris la Constitution. Le français, en tant que langue officielle doit obligatoirement avoir un statut différent». M. Fortier posait alors la question suivante: «Pourquoi déclarer le français langue officielle si c'est finalement pour l'assimiler aux autres langues?

Lors d'une conférence, le président de l'A.C.F.A. provinciale, Georges Arès, n'a pas mâché ses mots. Si l'Alberta traite le français comme n'importe qu'elle autre langue, c'est qu'elle considère les canadiens français comme des étrangers.



M. Léo Piquette

Léo Piquette, chef de file de ce mouvement devra présenter ses excuses pour avoir le 7 avril dernier tenté de poser une question en français à l'assemblée législative.

Il s'était fait rappeler à l'ordre à deux reprises par le président de la Chambre, David Carter, qui n'avait pas manqué l'occasion de rappeler que le français à la législature était au plus une question de privilège.

Le nouveau directeur du Franco est officiellement en fonction

YVES LAVERTU

Le nouveau directeur du seul journal de langue française en Alberta, M. Pierre Brault est entré officiellement en fonction le lundi 29 juin.

M. Brault apporte avec lui dix ans d'expérience dans le domaine de la presse écrite particulièrement dans les hebdomadaires, dont six ans comme directeur de l'hebdo fransaskois «L'Eau Vive» à Regina en Saskatchewan. Il a aussi été fondateur, co-propriétaire et éditeur de l'hebdo bilingue «Le/The GUIDE» à Hawkesbury en Ontario.

Originaire de Beauharnois au Québec, M. Brault est marié à Micheline Boivin et le couple a un fils qui s'appelle Martin.

Interrogé sur ses intentions et projets face au journal Le Franco, M. Brault a déclaré: «Je veux assurer une continuité. Tous les éléments sont en place pour faire de ce journal un élément d'intérêt et de fierté pour les Franco-Albertains . Le local est adéquat, l'équipement très moderne, le réseau de correspondants bien structuré et le système administratif est informatisé, ce qui est très intéressant.»

«Je ne suis pas «un sauveur», mais je veux mettre mon expérience au service de la population franco-albertaine et lui offrir un produit de qualité, tout en répondant aux attentes du



M. Pierre Brault

Conseil d'administration au chapitre des affaires».

Le nouveau directeur se donne jusqu'au mois de septembre pour se familiariser avec les nouveaux dossiers, et à la rentrée on peut s'attendre à quelques éléments intéressants en ce qui regarde le contenu du Franco.

Et il ajoutait: «Avec le réseau de correspondants, toutes les régions seront appelées à collaborer et à leur faire savoir ce qui se passe. «Le Franco», c'est l'hebdo des Franco-Albertains et ce sont eux qui vont se donner le journal dont ils ont besoin. L'équipe du journal est l'instrument qui transforme ces écrits en nouvelles et en un journal intéressant à lire semaines après semaines».

En terminant M. Brault a invité la population francophone à appuyer le Conseil d'administration et l'équipe du journal pour que «Le Franco» devienne l'un des journaux les plus intéressants du réseau de la presse francophone hors Québec.

L'entente du Lac Meech

(suite de la page 1)

législature et du gouvernement du Québec est «de préserver et promouvoir l'identité distincte du Québec».

Cette protection limitée est virtuellement annulée par le paragraphe quatre, selon M. Fontaine. On y stipule que «rien dans cette partie ne déroge des pouvoirs, droits et privilèges du Parlement ou du gouvernement du Canada, ou des législatures ou gouvernements des provinces, incluant tous pouvoirs, droits ou privilèges relatifs à la langue».

Donc, samedi dernier, la F.F.H.Q. qui représente un million de francophones dans les provinces ont voté une résolution demandant au gouvernement du Québec de protester contre la décision prise par le comité d'étude de la législature albertaine demandant au député néo-démocrate Léo Piquette de s'excuser publiquement pour avoir parlé en français durant la session en avril dernier.

De plus une autre partie de la résolution revendiquait un r ôle important de la part du Québec dans cette lutte pour les droits des minorités francophones hors de cette province.

La balle est maintenant dans le camp de P.M. Robert Bourassa du Québec. Quel effet aura cette résolution sur son intention d'en finir au plus tôt avec cette question? La pression sera-t-elle trop forte, surtout à l'approche du fameux Sommet des peuples francophones de septembre prochain à Québec?

La nouvelle Loi sur les langues officielles

«Au fil des ans, on s'est rendu compte que la Loi pouvait être améliorée...»

– D'Iberville Fortier

OTTAWA - À la suite du dépôt, au Parlement, du projet de loi visant à refondre la Loi sur les langues officielles, le Commissaire aux langues officielles D'Iberville Fortier s'est réjoui de l'esprit dans lequel le gouvernement s'est acquitté de sa tâche et de l'ampleur qu'il lui a donné, réconciliant ses dispositions avec celles de la Charte canadienne des droits et libertés, tenant le plus grand compte des propositions d'amendements qui ont été soumises au cours des ans et respectant ses propres engagements. Il est persuadé, a-t-il ajouté, que la Loi qui en résultera sera plus efficace. Aussi souhaite-t-il «que le gouvernement et le Parlement lui accordent une très haute priorité, vu la lenteur des progrès accomplis depuis quelques années sous la présente Loi».

La Loi sur les langues officielles, en vigueur depuis 1969, de même que la Résolution parlementaire de 1973, ont incontestablement transformé la capactié du gouvernement fédéral de servir les Canadiens, bien que la Loi ait aussi comporté des lacunes. «Au fil des ans, on s'est rendu compte que la Loi pouvait être améliorée de plusieurs façons comme instrument de promotion de l'égalité des deux langues officielles», a poursuivi M. Fortier. Sa portée globale pouvait être saisie grâce aux efforts de promotion du gouvernement et du Parlement, mais on ne la retrouvait pas définie en termes de droits et d'obligations précises. On avait laissé une place exagérée à l'interprétation de la Loi et au pouvoir de persuasion du protecteur des droits linguistiques. Ceux qui ont critiqué la Loi de 1969 lui ont surtout reproché l'imprécision de ses règles destinées à assurer l'égalité du traitement du français et de l'anglais au sein de l'administration fédérale, son manque de clarté quant à ses liens avec les activités provinciales ou celles du secteur privé et l'incapacité du Commissaire de faire respecter certaines de ses recommandations.

«À bien des égards», a souligné le Commissaire, «la Charte canadienne des droits et libertés a changé tout cela. En élevant l'égalité du français et de l'anglais au niveau constitutionnel et en confiant aux provinces la responsabilité de protéger l'anglais et le français dans l'enseignement, la Charte a non seulement forcé le gouvernement à rendre la Loi de 1969 conforme à la loi suprême du Canada, mais a rendu impérieuse la consolidation de tous les éléments pertinents en un plan cohérent des langues officielles. Le projet de loi répond en grande partie à ces exigences.

Il comporte toujours certaines lacune que nous préférerions voir comblées, notamment en ce qui concerne la privatisation de sociétés d'État à vocation publique. Certaines questions mériteraient d'être approfondies au moment de l'examen de la Loi en comité telles que: l'application de la Loi à toutes les parties du Canada, la formulation des obligations linguistiques en matière de santé et de sécurité qui incombent aux organismes fédéraux de réglementation, les modalités d'intervention du Commissaire dans l'exercice d'un recours auprès de la Cour fédérale ainsi qu'un certain nombre de points techniques de moindre importance. Nous entendons consulter activement sur ces questions les personnes les plus intéressées. Toutefois, dans l'ensemble, le projet de loi offre de meilleurs moyens d'action aux citoyens et au Commissariat. «Le projet affirme en effet la primauté de la Loi sur les autres lois fédérales en cas de conflit; il énonce de façon explicite l'obligation des bureaux bilingues dûment identifiés d'offrir activement aux Canadiens le choix d'être servis dans l'une ou l'autre langue, le droit des fonctionnaires à utiliser le français ou l'anglais dans un milieu de travail bilingue, ainsi que la pleine participation des deux groupes linguistiques dans les institutions fédérales.

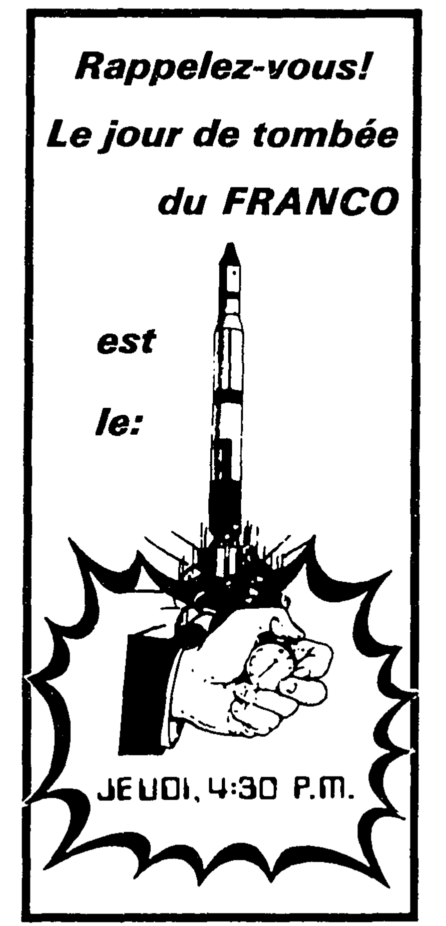
«Il reste à définir avec précision les critères qui permettront de déterminer où et dans quelle mesure il faut offrir des services bilingues, et garantir le droit de travailler dans la langue officielle de son choix et assurer la pleine participation conformément aux règlements qu'établira le gouverneur en conseil. Ces règlements seront évidemment presque aussi importants que la Loi ellemême. Il nous faudra prendre connaissance du libellé précis de ceux-ci. À ce stade, la clarté des principes nous satisfait et nous allons pouvoir, comme d'autres, examiner très attentivement ces règlements et directives avant qu'ils ne soient adoptés».

Par ailleurs, le Commissaire considère particulièrement encourageant l'engagement pris par le gouvernement fédéral d'appuyer les minorités de langue officielle afin de favoriser leur épanouissement et de travailler en collaboration avec les gouvernements provinciaux, les administrations municipales et le secteur privé pour encourager l'utilisation des deux langues officielles. «Le gouvernement fédéral s'engage officiellement à créer un milieu social qui permettra aux minorités linguistiques d'exercer de véritables choix linguistiques, en tant que parents, consommateurs ou parties à certaines procédures judiciaires, et à inciter tous les Canadiens à y jouer un rôle».


D'Iberville Fortier

Tout en reconnaissant que le recours aux tribunaux est déjà autorisé aux termes des chapitres de la Charte canadienne traitant des langues officielles, M. Fortier souligne que la nouvelle Loi accordera au Commissariat le pouvoir d'obtenir que les institutions fédérales procèdent à des changements jugés nécessaires dans un «délai raisonnable» et de s'adresser à la Cour fédérale soit de sa propre initiative soit pour appuyer au besoin les revendications des particuliers et des groupements. Il ne suffit pas de légiférer, il faut aussi faire respecter la Loi. «Nous espérons que cette volonté, telle qu'elle est exprimée dans le projet de loi, se traduira de façon concrète dans des gestes positifs et la pratique administrative des langues officielles au jour le jour».





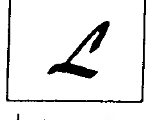
FRANCOPINION



par Guy Lacombe



PAS D'EXCUSES, LÉO!


A chose est à peine croyable, mais le député Léo Piquette a bel et bien été trouvé coupable d'avoir parlé français à la Législature albertaine! Et le Comité des privilèges de la Législature exige maintenant de lui des excuses. On ne trouverait pas une telle étroitesse d'esprit en Angleterre même.

Il y a une quarantaine d'années, un ministre albertain (Fallow, puisqu'il faut l'appeler par son nom) avait présenté un mémoire a la Législature pour s'opposer à ce que soit établi en Alberta une station de radio française. Voyez comme il y a des mentalités qui changent lentement! Aujourd'hui comme hier, le français fait trembler une certaine catégorie d'anglophones arriérés. Ils continuent à y voir une menace. Ce qui est triste c'est qu'on trouve un si grand nombre de ces arriérés à la Législature albertaine.

Certains ont le titre de députés, d'autres ont le titre de ministres, tel Marvin Moore qui, n'ayant pas encore été informé que le pays est officiellement bilingue, a eu la brillante idée de ravaler le français à la Législature au rang de toutes les langues qui se parlent sous le soleil.

Ce qui est toutefois encourageant pour les Franco-albertains, c'est qu'ils ne sont pas les seuls à avoir honte de leur gouvernement. L'*Edmonton Journal*, par exemple, qui est quand même une institution importante et prestigieuse, dénonce ouvertement lui aussi cette ignominie qui couvre toute la province de ridicule.

Par un curieux effet du hasard, cet outrage arrive précisément au moment où à Ottawa on vient de déposer un projet important de la modification de la Loi sur les langues officielles pour lui donner «plus de mordant». Le gouvernement fédéral a annoncé qu'il dépensera 25 millions de dollars pour aider les provinces et les municipalités a offrir des services en français. Ça va prendre plus que ça pour ouvrir l'esprit de la majorité des députés et ministres albertains

Pour Léo Piquette, plongé bien malgré lui au coeur de ce débat, la situation n'est pas facile. Nous ne voulons pas qu'il ajoute au ridicule de la situation en s'excusant publiquement d'avoir demandé une question en français à la législature.

Tous les Franco-albertains devraient écrire à leur députés respectifs et leur dire sans ambage que cette triste farce a assez duré.

Pour une bonne nouvelle, ç'en est une bonne!

PIERRE BRAULT

La décision de B.P. Canada d'investir quelque 200 millions de dollars dans ses installations de Wolf Lake n'est pas sans réjouir les Bonnyvillois.

Quand on pense aux quatre cents emplois temporaires, aux quarante emplois permanents pour les opérations, qui seront créés par ce projet il y a certainement lieu d'être optimiste face à l'avenir.

Mais dans toute cette affaire, il y a un point important à considérer qui pourrait avoir un impact sur les dépenses gouvernementales fédérale et provinciale. Il ne faut pas oublier dans cette affaire que B.P. Canada n'a sollicité aucun octroi des différents paliers de gouvernements. Il investit son propre argent et non pas celui des payeurs de taxe canadiens.

Cette compagnie fait donc un effort louable pour démontrer sa confiance dans l'économie de notre pays. Les nouvelles sont un peu plus encourageantes dans le domaine pétrolier avec la hausse du prix du baril de pétrole. On semble afficher un certain optimisme face aux nouvelles initiatives des membres de l'OPEC. Cependant le marché reste encore très fragile.

Comme le dit si bien notre correspondant M. Lionel Rémillard, cela va inévitablement ramener sur la table le fameux projet de pipeline d'eau potable si cher au député local et ministre des travaux publics l'honorable Ernie Isley.

Reste à savoir si le cabinet Getty consentira à plonger dans cette aventure qui devrait coûter des centaines de millions de dollars, sinon plus. Quand on pense que dès maintenant les Albertains font face à des augmentations dramatiques d'impôt et autres taxes pour les six prochains mois dans le but de baisser le déficit qui est présentement de 3 milliard de dollars. Il est encore vrai que ce projet créerait une foule d'emplois et profiterait à l'économie de la province qui traverse une période très difficile. Mais la politique étant ce qu'elle est, les Bonnyvillois, s'ils désirent ce fameux pipeline devront supporter leur député et faire un lobbying constant auprès du gouvernement pour que ce projet se réalise. Il favorisera probablement d'autres investissements majeurs dans cette région.

Si la tendance se maintient à la hausse, on peut être optimiste en ce qui concerne une relance économique valable et durable, au moins, à moyen terme. En attendant réjouissons-nous avec les gens de Bonnyville et la région.

FÉLICITATIONS À RIVIÈRE-LA-PAIX

Nos compatriotes de Rivière-la-Paix viennent de célébrer le 75e anniversaire de l'arrivée des premiers colons canadiens-français dans leur belle région.

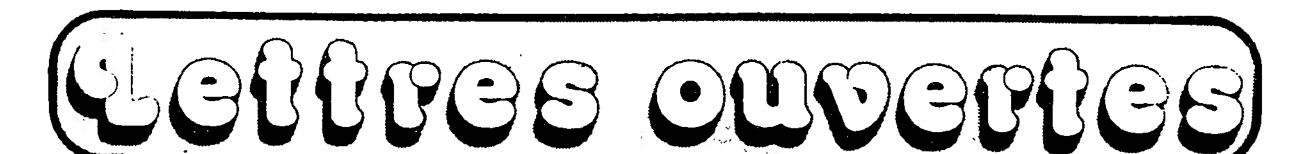
Au cours de célébrations importantes, on n'a pas manqué de relever le courage, la vaillance, la détermination et l'énergie dont ces pionniers et pionnières ont fait preuve pour ouvrir ce nouveau pays dans des conditions extrêmement pénibles.

L'héritage que ces gens valeureux ont laissé c'est, à la lettre, «un pays plantureux et vaste, un pays où ruissellent le lait et le miel» pour une image biblique (Exode 111:8).

Mais cet héritage n'était pas que matériel, il était aussi spirituel et culturel. Et une partie de ce patrimoine s'est malheureusement détérioré au cours des années: la Rivière-la-Paix n'est plus cette région française dont avaient rêvé les premières générations.

Si la jeune génération veut réparer cette déchéance et retrouver l'intégrité de son héritage, il lui faudra retourner aux sources pour y puiser le courage et la vaillance dont ont fait preuve les pionniers et les pionnières de la première heure. Dans les conditions actuelles, ce nouveau défi est pratiquement égal au premier!

G.L.



REMERCIEMENTS

Le 22 juin 1987

Attention: M. Yves Lavertu

Nous voudrions prendre un instant pour vous remercier de votre participation lors du Festival Bonnyvillois qui a eu lieu le 19, 20 et 21 juin 1987.

Votre aide lors du Festival nous a été précieuse et appréciée. Je souhaite vous retrouver lors du Festival l'année prochaine. Encore une fois, merci!

Lise Hamel
Coordonnatrice

Monsieur Yves Lavertu

Je tiens à vous remercier de votre participation en tant que journaliste et directeur du Franco à notre souper au homard du 13 juin dernier. Votre collaboration à contribué non seulement à faire de cette activité une réussite à tout point de vue, mais également, à accroître la visibilité de la Société des Acadien(ne)s.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les plus distingués,

Le président du comité provisoire,
André Boudreau



Journal hebdomadaire publié le vendredi au service des francophones de l'Alberta depuis 1928. Les membres de l'Association canadienne-française de l'Alberta sont automatiquement abonnés au journal en payant leur cotisation a l'ACFA.

APF Association de la Presse francophone hors-Québec

Directeur-rédacteur: Pierre Brault
Éditorialiste: Guy Lacombe
Administration: Lucille Hachey
Photocomposition: Gaëtane C. Grenier
Graphisme & montage: Michel Raymond

Toute correspondance doit être adressée à:
Le Journal Franco-Albertain Ltée
#201, 10008 - 109 rue
Edmonton (Alberta) T5J 1M4
Tél.: (403) 423-5672

L'abonnement annuel coûte:
1 ans: 15$ 2 ans: 25$
Enregistré comme courrier de 2e classe #1881

St-Edouard

Camp d'étude pour le Mouvement des Femmes Chrétiennes



Les deux animatrices du Québec avec le groupe de McLennan-Grouard. La photo a été prise lors de la Session d'étude tenue au Centre de Renouveau à Saint-Edourd. Dans la deuxième rangée à gauche, nous reconnaissons Aline Caron de l'Exécutif nationale et à droite Pierrette Vachon, la présidente nationale du M.F.C.. Le thème pricipal des sessions d'étude était: «Défis de Femmes de Notre Temps». Les objectifs sont: 1. Découvrir différents vécu de couples. 2. Rechercher l'harmonie. 3. Relever des défis.



Sur cette photo nous voyons: 8 dames du Diocèse de McLennan-Grouard; 16 dames du Diocèse de Saint-Paul; 2 dames animatrices, du Québec; et 1 prêtre: l'aumonier du Diocèse de Saint-Paul, l'Abbé Réal Levasseur. Absents de la photo: l'Abbé Rosario Simard de Bonnyville et l'Abbé Hervé Tanguay de Saint-Paul.

JULES VAN BRABANT

Vingt-six dames, ainsi que quatre aumoniers engagés dans le Mouvement des Femmes Chrétiennes, se rendirent au Centre de Renouveau à Saint-Edouard (Alberta), pour prendre part à un camp d'étude qui eut lieu du 7 au 10 juin courant.

Ces dames venaient des paroisses de Legal, Morinville, Saint-Paul, Bonnyville, Mallaig, Thérien, Saint-Vincent ainsi que de Gi uxville, McLennan, Tangente t Jean Côté.

Cette session d'étude était animée par la présidente nationale du MFC: Mme Pierrette Vachon de Sainte-Marie de Beauce, Québec et Mme Aline Caron de Tourvelle, Québec.

Ce rendez-vous avait pour but de faire l'étude du thème choisi pour les deux prochaines années: «Défis de Femmes de Notre Temps».

Les dames ont donc regardé ensemble la vie du couple, les difficultés vécues du couple, les situations des couples qui ont des difficultés.

Après avoir examiné les causes et les conséquences de ces situations, les participantes ont été invitées à préciser comment harmoniser leurs vécus face aux personnes qui sont affrontées avec des difficultés de couple. Elles ont déterminé les gestes, les attitudes et les comportements chrétiens qu'il leur faut prendre face à ces situations pénibles.

En entremêlant l'étude avec beaucoup d'autres activités, choisies par les animatrices, les dames ont trouvé ce genre de contact très éducatif et vraiment formateur. Elles sont retournées dans leurs milieux remplies d'enthousiasme et prêtes à continuer leur engagement positif dans le mouvement.



RENDEZ-VOUS CALGARY '88 Olympiques d'hiver

Participation de *Sylvie Bernier* au Relais du flambeau

OCO'88 est heureux d'annoncer que Sylvie Bernier, médaillée d'or aux Jeux Olympiques, remplira les fonctions de maître de cérémonie pendant que le flambeau se trouvera au Québec, soit du 2 au 15 décembre 1987. Le Relais du flambeau olympique est commandité et organisé par Petro-Canada.

Avant que le flambeau n'arrive dans les collectivités de la province situées sur le parcours du Relais, et au moment de son arrivée, Sylvie Bernier présentera les porteurs et les invités et informera la foule du déroulement du Relais.

«Sylvie Bernier est l'une des athlètes du Québec les plus connues et elle a déjà participé aux Jeux. Sa réputation et sa maîtrise parfaite des deux langues officielles rehausseront toutes les fêtes données en l'honneur du Relais au Québec», a déclaré Frank King, prédident du Conseil d'OCO'88.

Sylvie Bernier a participé aux Jeux de l'Olympiade de Los Angeles en 1984. Elle y a remporté une médaille d'or au plongeon du tremplin de 3 m. Elle a en outre remporté de nombreux prix et s'est maintes fois classée première au cours de sa carrière sportive, soit de 1978 à 1984. En 1984, elle a été nommée Représentante de la Jeunesse auprès de Condition physique et Sport amateur dans le cadre de l'Année internationale de la jeunesse. Elle a de plus été nommée athlète féminine de l'année par La Presse Canadienne. Sylvie Bernier est actuellement membre du Conseil consultatif du ministère de la Condition physique et du Sport amateur.

##########

Le Centre Olympique de Calgary ouvre à nouveau ses portes

Le Centre olympique de Calgary (COC) a fait peau neuve. Cette installation publique d'exposition et d'information de 5 millions de dollars a ouvert à nouveau ses portes le samedi 20 juin 1987.

Le Centre a été entièrement rénové et permet aux Calgariens et aux visiteurs de vivre une expérience inoubliable. Les expositions sur les sports olympiques d'hiver et les nombreuses présentations interactives, ainsi que des simulateurs de saut à ski et un nouveau simulateur de bobsleigh font du COC un endroit qu'il ne faut pas manquer de visiter.

Quelque 260 000 personnes se sont déjà laissées envoûter par la magie des Jeux en visitant le Centre situé près de la tour de Calgary.

«Nous avons bon espoir que les milliers de personnes qui ont déjà visité le Centre seront désireuses d'y revenir afin d'admirer toutes les améliorations qui y ont été apportées, a déclaré Stan Smith, président bénévole du Centre. Le Centre est plus intéressant que jamais».

Le Centre olympique a été conçu, construit et donné à OCO'88 par le groupe de sociétés de Canadien Pacifique en janvier 1986. Les frais de rénovation de 400 000$ font partie du don original de 5 millions de dollars.

##########

Autorisations des dépenses

Le conseil d'administration du Comité d'organisation des XVes Jeux Olympiques d'hiver a approuvé des dépenses s'élevant à environ 2,3 millions de dollars au titre des frais d'exploitation et des immobilisations pour les villages des médias de Broadcast Hill et de Lincoln Park.

Cette somme servira à couvrir les frais d'exploitation et les immobilisations pour les deux villages, notamment l'entretien ménager, les services de conciergerie, l'administration, la réception, l'entretien du terrain et des installations, les commodités et le nettoyage après les Jeux.

-- Une dépense de 988 000$ a été approuvée pour le Village des médias de Lincoln Park. Pendant les Jeux, 2 440 représentants des médias y seront hébergés dans 500 unités fournies par ATCO Developments Ltd. et 50 unités fournies par Kanai Industries Ltd.

-- Une dépense de 1,35 million de dollars a été approuvée pour le Village des médias de Broadcast Hill, dont United Management Ltd. assure les travaux de constructin qui sont en cours. Quelque 900 représentants des médias, principalement des réseaux de télévision ABC, CTV et EBU, seront hébergés dans ce village. Cette somme comprend également l'aménagement de cuisines et de salles à manger au village de Broadcast Hill.

Le Conseil a également approuvé une dépense de 2,2 millions de dollars qui sera affectée à la fourniture, à l'installation et à l'enlèvement ultérieur de 58 structures en tissu temporaires qui seront nécessaires pour les groupes importants d'athlètes, de spectateurs, d'organisateurs et de commanditaires.

Les conseillers scolaires demandent conseils

LIONEL RÉMILLARD

BONNYVILLE - Lors de sa récente réunion semi-annuelle, l'Association des conseils scolaires pour l'éducation bilingue en Alberta a été saisie d'une requête du ministère de l'Éducation. M. Gérard Bissonnette demanda aux commissaires de lui faire connaître leurs désirs et recommandations pour l'enseignement de l'immersion française.

Ce dernier a posé les questions suivantes: Combien de temps de français, quand et comment? Combien de temps d'anglais, quand et comment? Devrait-on remettre un diplôme spécial aux finissants des programmes de français? Quelles sont les attentes des parents pour les domaines suivants: le commerce, les affaires, le vocationnel et le professionnel, l'enfance surdouée et spéciale? Comment améliorer les ententes fédérales-provinciales pour favoriser le bilinguisme en Alberta?

Un comité d'étude formé de quatre commissaires préparera un sondage pour les conseils scolaires: Mary O'Neil, Jean-Claude Lajoie, Fiona Cleary et Raymonde Riopel sont les quatre membres de ce comité.

Le sondage circule dans les bureaux des conseils scolaires depuis quelque temps. Les intéressés ont jusqu'au 15 juillet pour répondre aux commissaires. Une réunion spéciale sera tenue au début du mois de septembre pour connaître et discuter des résultats.



De plus, l'Association s'adressera aux ministres Nancy Betkowski et David Russell pour mettre sur pied des projets de préparation et de formation d'enseignants albertains pour répondre à la pénurie d'enseignants bilingues.

L'ASBABE demande aussi l'appui de l'A.C.F.A., des associations de commissaires, des surintendants, des enseignants, des parents et du Secrétaire d'État du Canada M. David Crombie pour favoriser la formation en Alberta, d'enseignants albertains bilingues, car malgré de grands efforts et un bon travail, la Faculté Saint-Jean ne peut pas répondre à la demande sans des augmentations de personnel et de crédits. Le président Guérin Ouellet de Fort McMurray a contacté tous les intéressés au début de juin.



CAMP (QUAND) LA VIE VA TOUT VA...

JEAN GAUTHIER

Le 12, 13 et 14 juin une session de formation s'est tenue au Alberta Vocational Center de Lac La Biche pour les moniteurs et coordonnateurs de camps de vacances francophones de l'Alberta. Une vingtaine de participants ont pris part à la session de formation. Des ateliers, des activités diverses dont un «traditionnel» feu de camp ont constitué le menu de la session; une première fort possiblement dans l'histoire des camps de vacances francophones en Alberta.

Paroisses francophones

Messes du dimanche

Immaculée Conception
10830, 96e rue
Dimanche: 10h30

St-Albert
Chapelle Connelly McKinley
9, Muir Drive
Dimanche: 10h

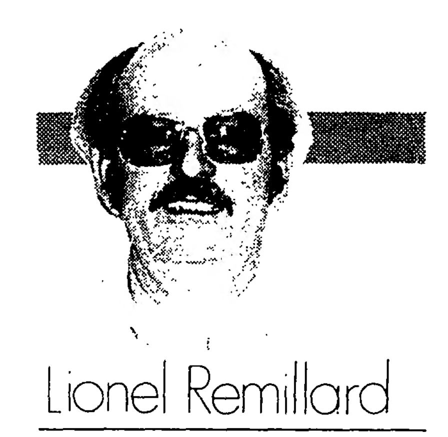
Ste-Anne
16422, 99A avenue
Dimanche: 11h

St-Thomas d'Aquin
8760, 84e avenue
Samedi: 19h
Dimanche: 9h et 11h

St-Joachim
9928, 110e rue
Samedi: 17h
Dimanche: 10h30

Ste-Famille à Calgary
1719, 5e rue s.o.
Samedi: 17h
Dimanche: 10h30

Relance économique à Bonnyville grâce à B.P. Canada



Lionel Remillard

BONNYVILLE - Bonnyville et la région se préparent à une nouvelle relance économique à la suite de la décision prise par B.P. Canada d'agrandir ses installations de Bonnyville au coût de 200 millions de dollars.

L'expansion du projet Wolf Lake emploiera immédiatement 400 travailleurs. Il s'agit de déblayer le site, construire les routes requises et les installations.

De plus, 40 employés permanents opèreront les installations de Wolf Lake.

On prévoit forer 250 nouveaux puits d'huile en 1988 et 975 autres au cours des 25 prochaines années.

Cette expansion doublera la production actuelle de 750 barils par jour - production sous vapeur souterraine.

Les Ministres Masse et Webber sont doublement heureux de constater que B.P. Canada y va de ses propres moyens financiers, sans aucune aide ni concession de la part du fédéral ou du provincial.

Cette bonne nouvelle était sur toutes les lèvres et une atmosphère de joie, de satisfaction et d'espoir se lisait sur tous les visages en fin de semaine durant la foire annuelle de Bonnyville.

Tous les sujets habituels de température, politique, agriculture, etc., ont fait place à cette bonne nouvelle.

Cette annonce vient donner encore plus de crédibilité au projet de pipeline pour transporter l'eau requise d'Edmonton à Cold Lake, Grand Centre et Bonnyville.

Ce projet avait été mis sur les tablettes par les compagnies pétrolières, mais le député local, l'honorable Eruie Isley, ministre des travaux publics dans le cabinet Getty s'obstine toujours à le réaliser pendant que la population a besoin de travail et que les coûts sont encore assez abordables.

La population de la région s'inquiète de plus en plus des vastes quantités d'eau fraîche requises par les producteurs pétroliers et le pipeline viendrait probablement apaiser ces inquiétudes.



L'AVENTURE VOUS TENTE?



Cet été du 31 juillet au 3 août le Pow-Wow de Lac-La-Biche

MAMOWAPIK

C'est une chance de venir découvrir votre patrimoine. Les Scouts et les Guides vont à la mission de Lac-La-Biche pour apprendre l'histoire de la mission, des pionniers et les Indiens de la région.

Pourquoi ne pas venir nous rejoindre?

Durant la journée du 2 août, vous aurez la chance de voir les Scouts et Guides jouer leurs saynettes tirées de l'histoire de la mission de Lac-La-Biche. Vous pourrez aussi jouir d'un terrain de camping public si vous désirez assister au Pow-Wow de Lac-La-Biche. Il y aura aussi la cantine «Chez Denise» pour vous offrir de délicieux repas incluant la poutine Québecoise.

Le soir du 2 août, il y aura un spectacle avec l'invité spécial Jim Corcoran ainsi que des danses folkloriques et Amérindiennes. C'est à ne pas manquer!

Rivière-la-Paix

75e anniversaire de l'arrivé


Bénédiction du Père Forget et de ses collègues de la croix

ANNIE BEZEAU

Plus de 2000 personnes ont participé aux fêtes du 75ème anniversaire de l'arrivée des premiers colons francophones, dans la région de Rivière-la-Paix qui ont eu lieu les 19, 20 et 21 juin 1987.

Le tout a débuté vendredi soir, par un «Beer Garden» et une grande soirée amateur. L'animation de la soirée fut Benoit Pariseau, natif de la région, qui en était à sa troisième participation aux fêtes régionales. Ainsi Benoit était enfant de coeur au 30ème, animateur au 50ème et cette année, il avait accepté d'être animateur et maître de cérémonies.

Le 20 juin a eu lieu l'ouverture officielle des fêtes. Pour l'occasion, les invités d'honneur étaient: M. Armand Cloutier, président du 75ème, M. Gertrand Perron, président de l'A.C.F.A. régionale, M. Yvon Mahé représentant de l'A.C.F.A. provinciale, M. Marvin Moore, député régional, Mme Carmen Sylvain représentant le secrétariat d'État et le gouvernement fédéral, M. Roland Turcotte, maire de Falher et le député maire de Donnelly Mme Lucienne Boucher.

Malgré la température maussade de l'avant-midi, le soleil s'était donné rendez-vous pour l'ouverture officielle.

Après les cérémonies, une parade se mit en route du Parc Maisonneuve vers Donnelly. 25 chars allégoriques ont pris part à la parade. Ces chars allégoriques représentaient les familles régionales ou les communautés. La parade s'est démantelée au sportex de Donnelly, et en soirée, nous avons eu droit à une autre soirée amateur, ainsi qu'à une danse.

Le dimanche matin, ce fut la grande messe à l'ancienne, célébrée par Mgr Henri Légaré, o.m.i.. Environ 500 personnes ont ainsi pu revenir en arrière et participer à cette messe où le Latin fut la langue pour chanter et prier. Après la cérémonie les gens présents ont pu se régaler de tourtière et de tarte au sucre et ont pu apprécier, l'agilité de la troupe de danse. Les Pleins Soleil de St-Isidore.

À noter, la présence durant toute la période des fêtes de Mme Marie-Rose Leblanc Dandurand, pionnière de 1912.

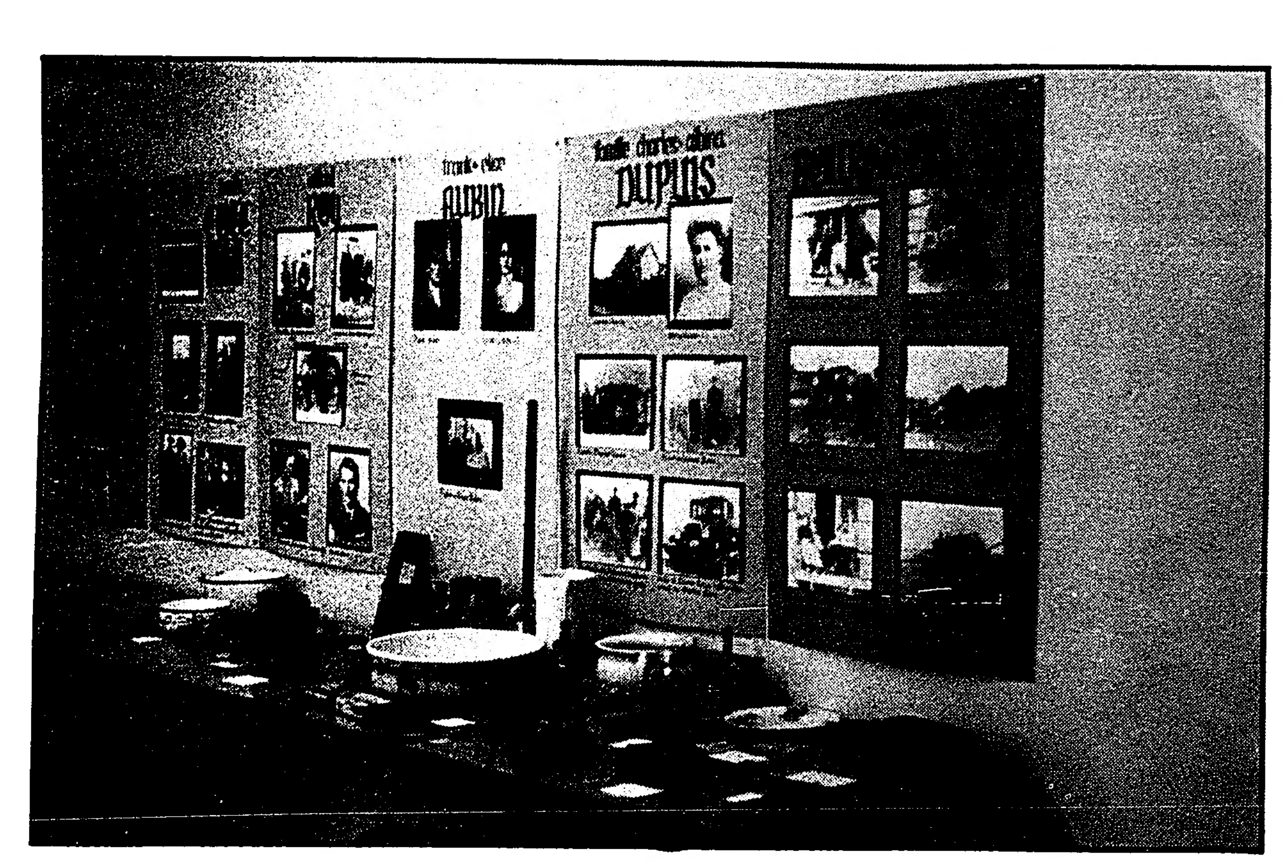
Mari Danc

ANNIE BEZE

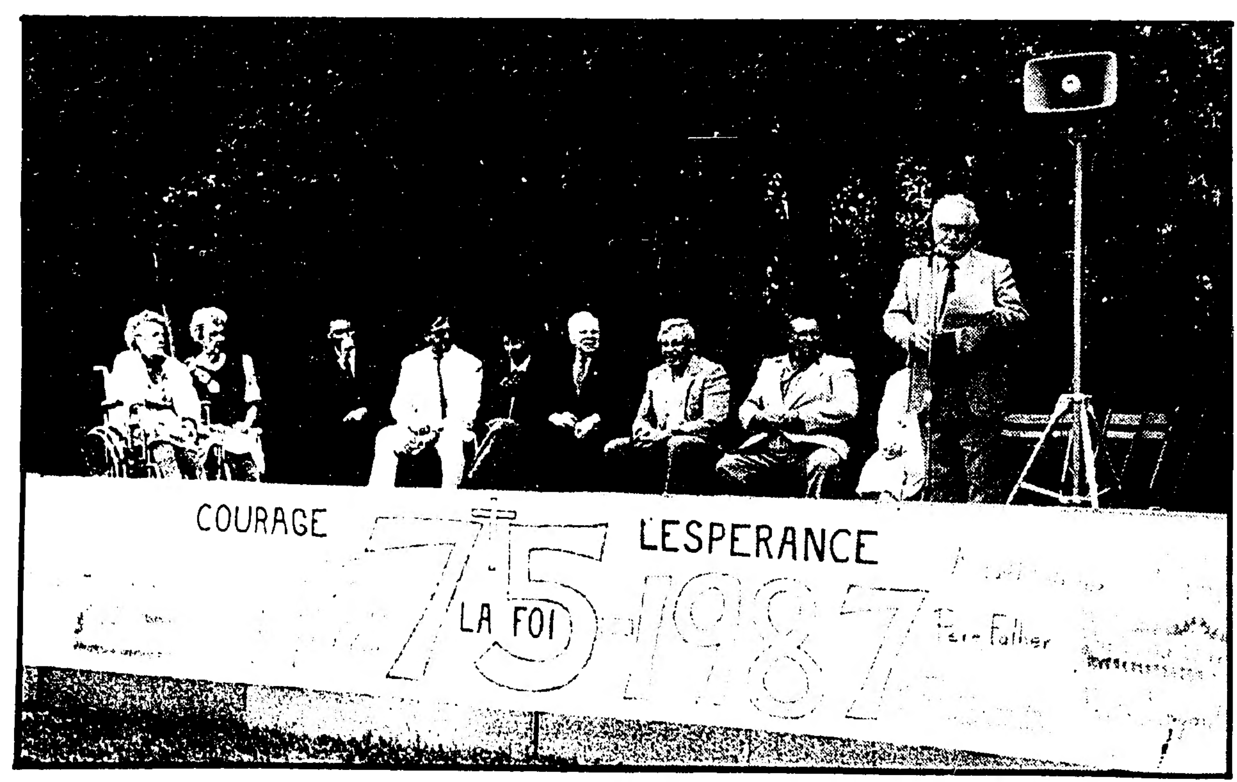
Mme Marie Dandurand pio été présente période des fêt

La plus belle comme les ge jadis, s'était d fille, de la vil pour prendr festivités.

Esprit encore son âge (95 ans



Exposition de photographies des familles pionnières



Les invités d'honneur lors de la cérémonie d'ouverture

MESSAGES À L'OCCASION DU 75ème ANNIVERSAIRE DE RIVIÈRE-LA-PAIX

N.D.L.R.: Nous reproduisons ci-dessous deux discours prononcés à l'occasion des Fêtes du 75ème anniversaire de Rivière-la-Paix les 19, 20 et 21 juin derniers.

Mesdames et messieurs les invités d'honneur
chers amis,

Nous voici enfin arrivés, à un moment, que nous préparons depuis près de 8 mois, tout y est, le beau temps, les invités d'honneur, et surtout vous, le public. Vous savez, une des plus belles caractéristiques de notre région, c'est sa population, population francophone fière, et respectueuse de ses origines.

Les fêtes du 75ème se veulent, un hommage aux premiers colons, qui ont fait de la région ce qu'elle est maintenant. Ces hommes et femmes, qui durent travailler à la sueur de leur front et à la douleur de leurs muscles, nous avons voulu leur rendre hommage, et voilà pourquoi nous sommes là aujourd'hui.

Soyons fier de nos origines, soyons fier de nos pionniers, amusons nous à leur mémoire, et surtout restons fiers d'être ce que nous sommes, car nous le devons à la mémoire de ceux qui nous ont précédé ici, il y a 75 ans.

Armand Cloutier, président des fêtes.

##

Mesdames et messieurs,
chers ami(e)s

C'est un grand plaisir pour moi aujourd'hui, d'être parmi vous, pour fêter 75 ans d'histoire, et de vie francophones à Rivière-la-Paix.

75 ans, c'est bien peu, pour une région, toute proportions gardées on peut dire, qu'aujourd'hui, la région de Rivière-la-Paix, sort de son enfance, pour passer à l'âge de l'adolescence, âge critique dans le développement d'une collectivité; car c'est à l'adolescence que l'on a de sérieux choix à faire, qui vont se refléter après cela toute notre vie. C'est à l'adolescence que l'on décide qui on veut être, et que l'on prend les moyens pour le devenir.

Les pionniers qui sont arrivés en 1912, on voulu que cette région soit francophone, et malgré toute la misère qu'ils ont subi, ils sont restés de fiers francophones: souhaitons que la région reste francophone même quand elle sera adulte.

L'A.C.F.A. régionale de Rivière-la-Paix, est fière d'être ici aujourd'hui, félicite le comité organisateur et souhaite à tout le monde de s'amuser en grand. En terminant, je vous dis au plaisir de se revoir dans 25 ans, où nous fêterons notre passage à l'âge adulte et le tout dans la langue des pionniers.

MERCI!

Gertrand Perron, président

##

Quand on relit l'histoire de l'arrivée des premiers pionniers francophones à «Peavine Creek» en juin 1912 – et quand on les accompagne à travers les péripéties de l'établissement d'une colonie, d'abord chancelante mais bientôt progressivement florissante, on ne peut s'empêcher d'y reconnaître, clairement visible et prépondérante, la présence et l'action des P.P. Jean Baptiste Giroux et Constant Falher, tous deux missionnaires-colonisateurs et membres de la famille religieuse des Pères Oblats de Marie Immanculée.

C'est à la suggestion explicite du P. Falher que ces pionniers décidèrent à l'unanimité d'ériger une croix approximativement à l'endroit où elle se trouve présentement, répétant ainsi le geste de foi qu'avaient posé à Gaspé les premiers pionniers de la nouvelle France. C'est aussi à l'inspiration du P. Giroux que ces mêmes pionniers acceptèrent le nom de «colonie St-Jean Baptiste de Falher» pour identifier leur projet de colonisation dans la région, en souvenir du nom de baptême du P. Giroux marié au nom de famille du P. Falher.

Cette présence vivante et dynamique du clergé s'est manifestée tout au long des années subséquentes, marquant tour à tour les 25ème, 50ème et 75ème anniversaires de l'implantation de la francophonie en terre Albertaine. Il serait trop long d'en faire une nomenclature complète. Qu'il suffise pour la circonstance d'évoquer les noms des P. Jean Marie Dréau, de l'abbé Joseph Albéric Ouellette, de Mgr Émile Grouard – et plus récemment, les noms des P.P. Louis Marie Parent, Alfred Bouchard, et Mgr Henri Routhier. Ce qui fut au point de départ un grain de sénevé est devenu au cours des 75 années suivantes un réseau florissant de communautés humaines et de paroisses sans cesse grandissantes.

Au nom du clergé et de l'église, je souhaite un succès retentissant à ces fêtes du 75ème anniversaire, priant Dieu de nous bénir et de nous accompagner tout au long de nos vies, dans la paix et dans la joie.

Joseph Forget o.m.i.

rsaire de l'arrivée des pionniers

AU

) personnes ont fêtes du 75ème e l'arrivée des s francophones, de Rivière-la- lieu les 19, 20 et

ébuté vendredi Beer Garden» et oirée amateur. e la soirée fut au, natif de la était à sa troi- ation aux fêtes au 30ème, ani- e et cette année, é d'être anima- de cérémonies.

lieu l'ouverture es. Pour l'occa- tés d'honneur étaient: M. Armand Cloutier, président du 75ème, M. Gertrand Perron, président de l'A.C.F.A. régionale, M. Yvon Mahé représentant de l'A.C.F.A. provinciale, M. Marvin Moore, député régional, Mme Carmen Sylvain représentant le secrétariat d'État et le gouvernement fédéral, M. Roland Turcotte, maire de Falher et le député maire de Donnelly Mme Lucienne Boucher.

Malgré la température maussade de l'avant-midi, le soleil s'était donné rendez-vous pour l'ouverture officielle.

Après les cérémonies, une parade se mit en route du Parc Maisonneuve vers Donnelly. 25 chars allégoriques ont pris part à la parade. Ces chars allégoriques représentaient les familles régionales ou les communautés.

La parade s'est démantelée au sportex de Donnelly, et en soirée, nous avons eu droit à une autre soirée amateur, ainsi qu'à une danse.

Le dimanche matin, ce fut la grande messe à l'ancienne, célébrée par Mgr Henri Légaré, o.m.i.. Environ 500 personnes ont ainsi pu revenir en arrière et participer à cette messe où le Latin fut la langue pour chanter et prier. Après la cérémonie les gens présents ont pu se régaler de tourtière et de tarte au sucre et ont pu apprécier, l'agilité de la troupe de danse. Les Pleins Soleil de St-Isidore.

À noter, la présence durant toute la période des fêtes de Mme Marie-Rose Leblanc Dandurand, pionnière de 1912.

Marie-Rose Leblanc Dandurand pionnière

ANNIE BEZEAU

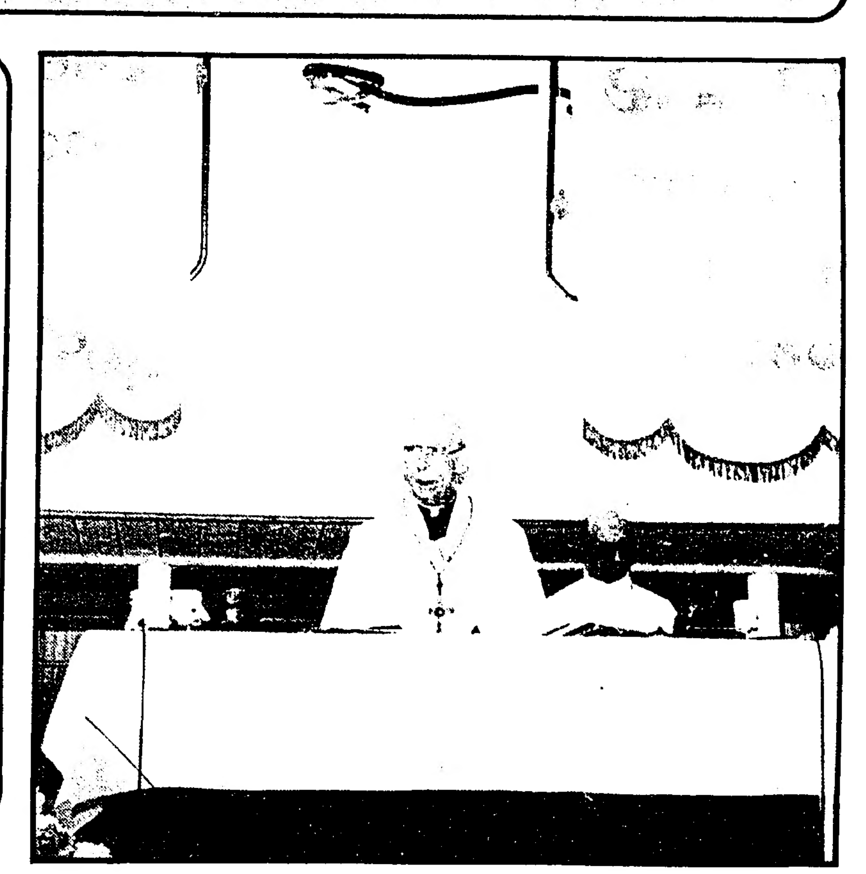
Mme Marie-Rose Leblanc Dandurand pionnière de 1912, a été présente durant toute la période des fêtes.

La plus belle fille du pays, comme les gens l'appelaient jadis, s'était déplacée avec sa fille, de la ville d'Edmonton, pour prendre part aux festivités.

Esprit encore très vif malgré son âge (95 ans) Mme Dandurand fut en quelque sorte, l'invitée d'honneur principale des fêtes. Elle est arrivée dans la région en 1912 et a vécu la vie de pionnière.

Lors des cérémonies d'ouverture son message fut court, mais très apprécié: «Je suis bien contente d'être ici, Merci et amusez-vous»!

Mme Dandurand a aussi reçu des mains de Mgr Légaré, lors de la messe, une plaque souvenir pour son dévouement de colonisatrice.



Mgr Légaré présidant la messe solennelle

MESSAGES À L'OCCASION DU 75ème ANNIVERSAIRE DE RIVIÈRE-LA-PAIX

N.D.L.R.: Nous reproduisons ci-dessous deux discours prononcés à l'occasion des Fêtes du 75ème anniversaire de Rivière-la-Paix les 19, 20 et 21 juin derniers.

Mesdames et messieurs les invités d'honneur
chers amis,

Nous voici enfin arrivés, à un moment, que nous préparons depuis près de 8 mois, tout y est, le beau temps, les invités d'honneur, et surtout vous, le public. Vous savez, une des plus belles caractéristiques de notre région, c'est sa population, population francophone fière, et respectueuse de ses origines.

Les fêtes du 75ème se veulent, un hommage aux premiers colons, qui ont fait de la région ce qu'elle est maintenant. Ces hommes et femmes, qui durent travailler à la sueur de leur front et à la douleur de leurs muscles, nous avons voulu leur rendre hommage, et voilà pourquoi nous sommes là aujourd'hui.

Soyons fier de nos origines, soyons fier de nos pionniers, amusons nous à leur mémoire, et surtout restons fiers d'être ce que nous sommes, car nous le devons à la mémoire de ceux qui nous ont précédé ici, il y a 75 ans.

Armand Cloutier, président des fêtes.

##

Mesdames et messieurs,
chers ami(e)s

C'est un grand plaisir pour moi aujourd'hui, d'être parmi vous, pour fêter 75 ans d'histoire, et de vie francophones à Rivière-la-Paix.

75 ans, c'est bien peu, pour une région, toute proportions gardées on peut dire, qu'aujourd'hui, la région de Rivière-la-Paix, sort de son enfance, pour passer à l'âge de l'adolescence, âge critique dans le développement d'une collectivité; car c'est à l'adolescence que l'on a de sérieux choix à faire, qui vont se refléter après cela toute notre vie. C'est à l'adolescence que l'on décide qui on veut être, et que l'on prend les moyens pour le devenir.

Les pionniers qui sont arrivés en 1912, on voulu que cette région soit francophone, et malgré toute la misère qu'ils ont subi, ils sont restés de fiers francophones: souhaitons que la région reste francophone même quand elle sera adulte.

L'A.C.F.A. régionale de Rivière-la-Paix, est fière d'être ici aujourd'hui, félicite le comité organisateur et souhaite à tout le monde de s'amuser en grand. En terminant, je vous dis au plaisir de se revoir dans 25 ans, où nous fêterons notre passage à l'âge adulte et le tout dans la langue des pionniers.

MERCI!

Gertrand Perron, président

##

Quand on relit l'histoire de l'arrivée des premiers pionniers francophones à «Peavine Creek» en juin 1912 – et quand on les accompagne à travers les péripéties de l'établissement d'une colonie, d'abord chancelante mais bientôt progressivement florissante, on ne peut s'empêcher d'y reconnaître, clairement visible et prépondérante, la présence et l'action des P.P. Jean Baptiste Giroux et Constant Falher, tous deux missionnaires-colonisateurs et membres de la famille religieuse des Pères Oblats de Marie Immanculée.

C'est à la suggestion explicite du P. Falher que ces pionniers décidèrent à l'unanimité d'ériger une croix approximativement à l'endroit où elle se trouve présentement, répétant ainsi le geste de foi qu'avaient posé à Gaspé les premiers pionniers de la nouvelle France. C'est aussi à l'inspiration du P. Giroux que ces mêmes pionniers acceptèrent le nom de «colonie St-Jean Baptiste de Falher» pour identifier leur projet de colonisation dans la région, en souvenir du nom de baptême du P. Giroux marié au nom de famille du P. Falher.

Cette présence vivante et dynamique du clergé s'est manifestée tout au long des années subséquentes, marquant tour à tour les 25ème, 50ème et 75ème anniversaires de l'implantation de la francophonie en terre Albertaine. Il serait trop long d'en faire une nomenclature complète. Qu'il suffise pour la circonstance d'évoquer les noms des P. Jean Marie Dréau, de l'abbé Joseph Albéric Ouellette, de Mgr Émile Grouard – et plus récemment, les noms des P.P. Louis Marie Parent, Alfred Bouchard, et Mgr Henri Routhier. Ce qui fut au point de départ un grain de sénevé est devenu au cours des 75 années suivantes un réseau florissant de communautés humaines et de paroisses sans cesse grandissantes.

Au nom du clergé et de l'église, je souhaite un succès retentissant à ces fêtes du 75ème anniversaire, priant Dieu de nous bénir et de nous accompagner tout au long de nos vies, dans la paix et dans la joie.

Joseph Forget o.m.i.



Hélène et Suzanne Dubrule participaient à la soirée d'amateurs



Hommages à une pionnière, Albina Dupuis

Le festival des Bonnyvillois est trempé

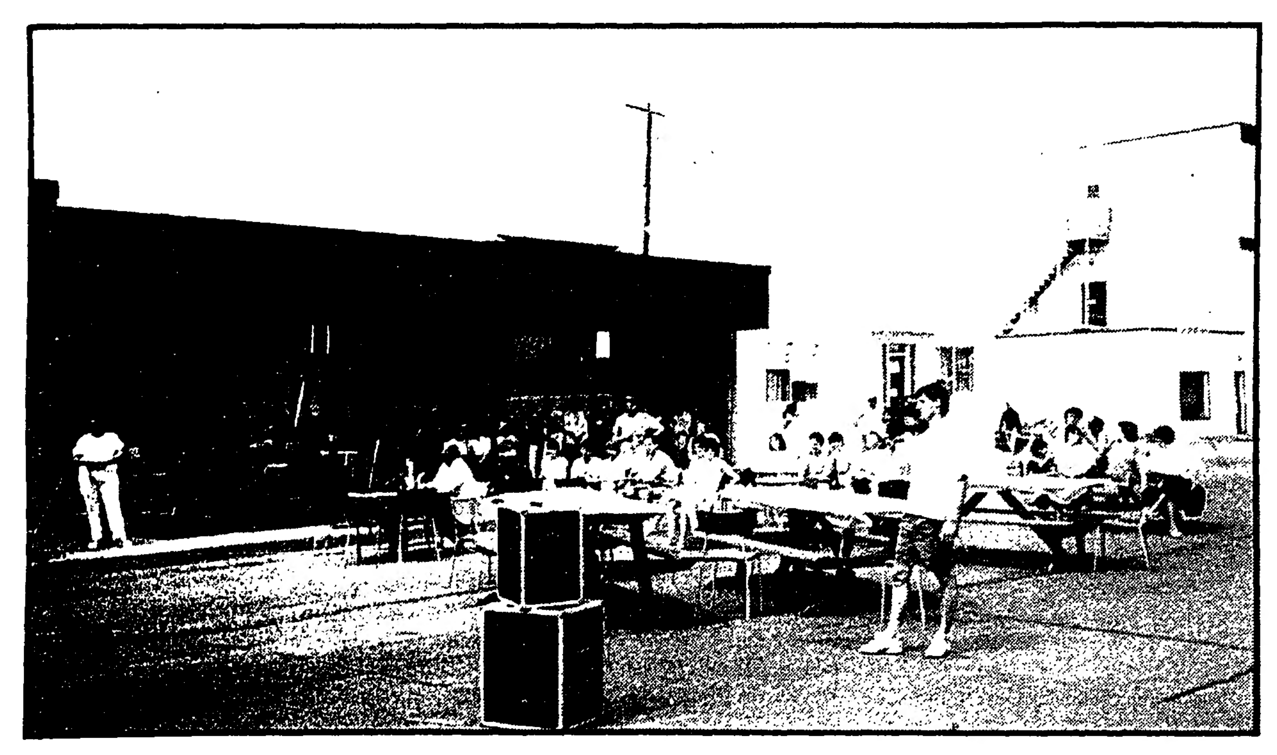
LIONEL RÉMILLARD

BONNYVILLE - Bien que les fermiers de la région se réjouissaient de la pluie, il faut dire que ce caprice de Dame Nature a créé bien des ennuis aux organisateurs du 2ème Festival des Bonnyvillois.

Alors que l'orchestre, les chanteurs, les danseurs s'amusaient et attiraient une foule grandissante samedi après-midi, une bonne averse est venue gâcher le plaisir de tous ces gens.

Lors du spectacle populaire on remarquait Roger Pellerin et Anna Laplante comme chanteurs, Yves Turbide, l'organisateur démontra ses talents de poète et Gilles Toupin ceux de guitariste.

Dimanche matin, après la messe, quelques 80 personnes participèrent au déjeuner.



Vue des participants au 2e Festival des Bonnyvillois en face du bureau de l'ACFA régionale.



La gestion scolaire a toujours plu aux anglophones du Québec.

Pourquoi ne plairait-elle pas aux Franco-Albertains?

Créer des emplois en français pour les jeunes à l'extérieur du Québec

PIERRE BRAULT

La FJCF est le premier organisme national francophone à se voir octroyer une contribution du Programme national d'aide à l'innovation (PNAI) de la Commission de l'emploi et de l'immigration du Canada (CEIC) pour tester l'implantation de coopératives de travail pour les jeunes Acadiens et francophones hors Québec, d'un océan à l'autre.

La contribution de 770 473$ fut octroyée pour trois ans afin de permettre aux jeunes de créer leur propre emploi par l'entremise du modèle de coopérative de travail. Le coopératisme a fait ses preuves comme outil de développement économique et social chez les francophones autant au Québec qu'à l'extérieur. C'est un moyen collectif de la prise en charge de l'économie locale.

Au cours de ces trois années, le projet vise à créer au total 300 emplois pour les jeunes francophones minoritaires de 15 à 24 ans. De ce nombre, 60 seront permanents et s'adresseront aux jeunes de 20-24 ans qui développeront des entreprises en utilisant le modèle de coopérative de production. Plus de 240 emplois saisonniers seront créés pour des jeunes, principalement du niveau secondaire, qui éprouvent les plus grandes difficultés à se trouver des emplois d'été.

Par ce projet, la FJCF veut enfin conjuguer des efforts de développement économique avec les énergies dépensées au développement linguistique et culturel chez les jeunes et ce, toujours dans les provinces où les francophones sont en minorité.

Il s'agit de la première initiative économique importante d'envergure nationale proposée par un organisme représentant un important segment du marché du travail.

«La Planification de l'emploi est une stratégie qui a précisément pour but d'aider à résoudre les divers problèmes observés sur le marché du travail; elle s'avère donc l'instrument idéal pour la réalisation d'un tel projet» déclarait le ministre d'État à la Jeunesse, M. Jean J. Charest.

Le Ministre a conclu en précisant que la réussite de ce projet serait la preuve qu'il est possible pour un groupe minoritaire de mettre au point un modèle de développement économique qui puisse compter sur les ressources du milieu, modèle qui pourrait par la suite être suivi par d'autres groupes similaires un peu partout au pays.



AVIS DE VENTE

Des offres dans une enveloppe scellée, clairement identifiée soumission scellée n°4150-87-15(s) seront acceptées jusqu'à midi, le 14 juillet 1987, par M. D.A. Spriggs, gérant régional des achats et du matériel, chemins de fer Canadien National, 26ème étage, 10 004, 104ème avenue, Edmonton (Alberta) T5J 0K2, pour l'achat et le déplacement de la propriété du chemin de fer de:

6 fardiers (flat deck trailers) 45' (situés à Edmonton)

1 fardier (flat deck trailers) 45' (situé à Calgary)

Ces unités peuvent être inspectées sur rendez-vous seulement: date: 7 juillet heure: 9h à 15h

Pour rendez-vous d'inspection contactez:
M. Walter Groth (Calgary) (403) 279-2284
M. John Coco (Edmonton) (403) 421-6527

Les formulaires d'offres seront disponibles sur les lieux. Les soumissionnaires devront identifier clairement chaque unité sur laquelle ils soumissionnent. **Pas de soumission en lot.**

Les termes de vente seront «tel quel, où il est». Les soumisionnaires acceptés devront effectuer le paiement total immédiatement sur avis d'acceptation de l'offre et avant le déplacement. Les unités devront être déplacées dans les dix (10) jours suivant la fin de la vente.

Les dépôts de soumission ne sont pas requis. La plus haute, ou aucune offre ne sera nécessairement acceptée. Le nom du soumissionnaire, son adresse postale et son numéro de téléphone doivent être clairement indiqués sur l'offre soumise.

D.A. Spriggs
Gérant régional des achats et du matériel



Construction de défense Canada — Defence Construction Canada

Construction de Défense Canada lance des appels d'offres pour installation du système de support pour ordinateurs ADAM, divers bâtiments, bfc Edmonton (Alberta).

La date limite prescrite de réception des soumissions est le **jeudi 30 juillet 1987.**

Pour de plus amples renseignements s'adresser à la section des plans à Ottawa (613) 998-9549.

Référence **ED 729 10.**

Canada



Travaux publics Canada — Public Works Canada

Appel d'offres

LES SOUMISSIONS CACHETÉES pour les projets ou services ci-dessous mentionnés, adressées au Gérant régional, Administration et politique de contrat, Région du Pacifique, ministère des Travaux publics Canada, 1166 rue Alberni, Vancouver (C.-B.) V6E 3W5 seront reçues jusqu'à l'heure et la date limite de fermeture spécifiée. Les documents de soumission peuvent être obtenus au bureau des Travaux publics ci-haut mentionné, bureau de Vancouver sur paiement du dépôt requis.

PROJET

PR 856075 - Recouvrement d'asphalte, km 13 au km 156, autoroute Alaska (C.-B.)

Dépôt: **250$**

Date limite: **11h (H.N.P.) - le 24 juillet 1987**

Les documents de soumission pour le projet ci-dessus mentionné peuvent être obtenus des bureaux de T.P.C. à Whitehorse; pièce 200, 2ème étage, 9925, 109ème rue, Edmonton (Alberta); et peuvent être aussi examinés à l'association de la construction amalgamée de Vancouver; aux Services des plans de construction - MSM, Burnaby; aux bureaux des associations à Dawson Creek; Fort Nelson, Fort St-John; Prince George; à l'Association des contracteurs du Yukon, Whitehorse; à l'Association des routiers de la C.-B., Richmond; à l'Association des routiers de l'Alberta à Edmonton et au bureau de T.P.C. à Fort Nelson.

J. Coxford, gérant du projet
Travaux publics Canada
201 chemin Range
Whitehorse (T.N.-O.)
Y1A 3A4
Téléphone: (403) 668-2181

INSTRUCTIONS

Le dépôt pour les plans et les spécifications doit être fait à l'ordre du Receveur général du Canada et sera remboursé sur retour des documents en bonne condition dans le mois suivant la date d'ouverture des soumissions.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Canada



Construction de défense Canada — Defence Construction Canada

Construction de Défense Canada lance des appels d'offres pour fourniture et installation de fenêtres et du parement aux logements familiaux (environ 40) bfc Cold Lake (Alberta).

La date limite prescrite de réception des soumissions est le **jeudi 30 juillet 1987.**

Pour de plus amples renseignements s'adresser à la section des plans à Ottawa (613) 998-9549.

Référence **CL 764 10.**

Canada

Société canadienne d'hypothèques et de logement — Canada Mortgage and Housing Corporation

La Société canadienne d'hypothèques et de logement est une importante société d'État collaborant avec l'entreprise privée, les institutions financières, les différents niveaux de gouvernement, de même qu'avec les citoyens, dans le but d'améliorer les conditions de logement des Canadiens. Nous cherchons à combler le poste suivant:

ÉVALUATEUR

22 224$ à 32 136$ (échelle d'embauche)
Succursale d'Edmonton

Vous serez responsable de la préparation de rapports d'évaluation sur de nombreux projets concernant les immeubles appartenant à la S.C.H.L., ainsi que les problèmes reliés à la mauvaise gestion d'immeubles. Vous fournirez également des conseils touchant l'établissement de marchés de loyers pour les copropriétés de la Société, et élaborerez des prévisions de trésorerie quinquennales pour les immeubles ayant des problèmes de gestion. Vous procéderez également aux évaluations plus complexes de maisons, de duplex et de triplex.

Pour postuler, vous devez détenir un titre de C.R.A. avoir réussi le cours «Évaluation 201», et posséder de l'expérience dans la préparation de rapports d'évaluation sur des immeubles à revenu. Vous devez aussi pouvoir analyser les données du marché et interpréter les tendances de l'écart. En outre, de fortes aptitudes en communications écrites et orales sont essentielles.

En plus de ce poste régulier, nous offrons un poste contractuel similaire d'une durée de six mois.

Si vous possédez les compétences nécessaires pour un de ces postes, faites parvenir votre curriculum vitae avant le 6 juillet 1987 à: **Jon W. Johnson, directeur, Ressources humaines, bureau 200, Plaza 124, 10 216, 124ième rue, C.P. 1273, Edmonton (Alberta) T5J 2M8.**

La S.C.H.L. offre des chances d'emploi égales à tous

Canada

Abonnez-vous au Franco!

Depuis 1928 LE FRANCO
Le seul journal de langue française de l'Alberta Depuis 1928

CARTES D'AFFAIRES ET PROFESSIONNELLES



IMAGES D'AUTREFOIS

Une leçon de couture offerte par les Soeurs de la Providence, Maison Lacombe à Midnapore, 1945. Archives provinciales de l'Alberta, photo A 11119. Si vous reconnaissez certains visages, veuillez communiquer avec les Archives provinciales (427-1750).

(Claude Roberto)
Archiviste

À l'horaire cette semaine

Samedi 4 juillet

08h30 Casper
09h00 Les contes de la forêt verte
09h30 Candy
10h00 Pacha
10h30 L'Escapade
11h00 Les héros du samedi
12h00 Univers des sports
13h30 Ciné-Famille: Les vacances de M. Rossi
14h45 Ciné-Famille: Le chien botté
15h30 Durrell en Russie
16h00 Le Téléjournal
16h05 Fenêtre sur le monde
16h30 Le monde merveilleux de Disney
17h30 Baseball des Expos: San Diego à Montréal
20h00 D'Hier à Demain
21h00 La semaine parlementaire
22h00 Le Téléjournal
22h20 Télé-sélection: Détective Privé
22h55 Télé-sélection: À la recherche de la Panthère Rose (Comédie policière) (Brit.82)

Dimanche 5 juillet

08h30 Woody le Pic
09h00 Rémi
09h30 Grisu, le petit dragon
09h45 Les Fables d'Europe
10h00 Le Jour du Seigneur
11h00 Rencontres
11h30 Football Canadien: Les Eskimos d'Edmonton vs les Tiger Cats d'Hamilton
14h00 Le Grand prix de Formule 1: France
15h00 Film d'art
16h00 La semaine verte
17h00 Second regard. Les récits d'un Pélerin Russe (5ième).
18h00 Une terre, une conquête
19h00 Les Beaux dimanches: Juste pour rire!
20h00 Le Téléjournal
20h25 Les Beaux dimanches: Dave Brubeck
21h45 Les Beaux Dimanches: Jeunes solistes francophones
23h00 Ciné-Club: Main basse sur la ville. (Étude de moeurs) (Fr.-It. 62)

Lundi 6 juillet

11h15 Caliméro
11h30 Mon ami Guignol
11h45 Madame Pepperpote
12h00 Première édition
12h05 Fariboles
12h30 Avis de recherche
13h00 Reflets d'un pays. De Jonquière
14h00 Cinéma: X-15
16h00 Fraggle Rock
16h30 Les Schtroumpfs
17h00 Histoires d'hier et d'aujourd'hui
18h00 L'Alberta ce soir
18h30 Palme d'or. (Documentaire)
19h00 Les maîtres de l'animation. La Grande-Bretagne
19h30 Festival Hitchcock: Psychose. (Amér. 60)
22h00 Le Téléjournal
22h20 Le Point
23h00 Cinéma: La fille à la valise. (It. 61)

Mardi 7 juillet

11h15 Les aventures de l'ours Colargol
11h30 Les gamins de Bulgarie
12h00 - 12h30 Voir lundi
13h00 Reflets d'un pays. De Sherbrooke
14h00 Cinéma: Don X, fils de Zorro
16h00 Fraggle Rock
16h30 Les nouvelles aventures de Popeye
17h00 Cette terre si fragile
18h00 L'Alberta ce soir
18h30 Palme d'or
19h00 Tous les fleuves vont à la mer (2ème de 3)
21h00 Dallas
22h00 - 22h20 Voir lundi
22h40 Cinéma: Le Forum en folie

Mercredi 8 juillet

11h15 Grisu, le petit Dragon
11h30 Pierre, Fabien et Cie
12h00 - 12h30 Voir lundi
13h00 Reflets d'un Pays. De Trois-Rivières
14h00 Le temps de vivre
15h30 Le Paradis des Chefs
16h00 Fraggle rock
16h30 Il était une fois l'espace
17h00 Histoires de l'histoire
18h00 L'Alberta Ce soir
18h30 Baseball des Expos: Montréal à Houston
21h00 Le Téléjournal
21h20 Le Point
21h30 Palme d'or
22h00 Festival Franco-Ontarien
22h30 Ontario-Pop
23h00 Cinéma: Le Petit monde de Don Cammillo. (Fr. 52)

Jeudi 9 juillet

11h15 Caliméro
11h30 Pacha
12h00 - 12h30 Voir lundi
13h00 Reflets d'un pays: Rivière-du-Loup
14h00 Cinéma: Big jake.
16h00 Fraggle Rock
16h30 Letty
17h00 Histoire des Inventions
18h00 L'Alberta ce soir
18h30 Palme d'or
19h00 Génies en herbe
19h30 Les Grands Films: Les naufragés du 747
22h00 - 22h20 Voir lundi
23h00 Cinéma: Le Voleur. (Fr. 67)

Vendredi 10 juillet

11h15 Mon ami guignol
11h30 Orzowei ou l'enfant de la forêt
12h00 - 12h30 Voir lundi
13h00 Reflets d'un pays: De Québec
14h00 Histoire de trains
15h00 Regards sur la nature
15h30 Roquet Belles oreilles
16h00 Fraggle Rock
16h30 Demetan, la petite grenouille
17h00 Histoires d'hier et d'aujourd'hui
18h00 L'Alberta ce soir
18h30 Palme d'or
19h00 Cap Danger
19h30 Le Clan Campbell
20h00 Les Veuves
21h00 Documentaire Canadien
22h00 - 22h20 Voir lundi
23h00 Cinéma: Le combat de Charlie Grant (Can. 84)

Dave Brubeck
aux Beaux dimanches à 20h25
L'un des très grands noms du jazz, le légendaire pianiste et compositeur *Dave Brubeck*, se produira avec son quartette et 55 musiciens de l'Orchestre symphonique de Montréal au 8e Festival international de jazz de Montréal. Ce concert aura lieu le 3 juillet et sera diffusé aux *Beaux dimanches* du 5 juillet à 20h25.

Psychose
(Festival Hitchcock) Lundi à 19h30
Dans le cadre du *Festival Hitchcock*, nous présenterons *Psychose* un film remarquable réalisé en 1960 par le légendaire cinéaste Alfred Hitchcock.
Les amateurs de cinéma seront sûrement séduits par l'interprétation exceptionnelle d'Anthony Perkins, Janet Leigh et Vera Miles.

Spectacle de «Country Blues Classic Band» à Plamondon

RAYMONDE MÉNARD

PLAMONDON - Edward Tex Taylor et Sylviane Taylor-Leboeuf, connus sous le nom «Country Blues Classic Band» a présenté un spectacle formidable à Plamondon.

Leur talent varié a été bien apprécié par l'auditoire qu'ils ont captivé du début à la fin. Sylviane présenta de nombreuses chansons bien connues des francophones. Parmi les favorites: Aide-moi à passer la nuit; Vive la Canadienne; Boîte à chanson; L'Hirondelle.

Ce duo offre un répertoire de musique divertissante à la guitare, banjo, harmonica et instrument à clavier.

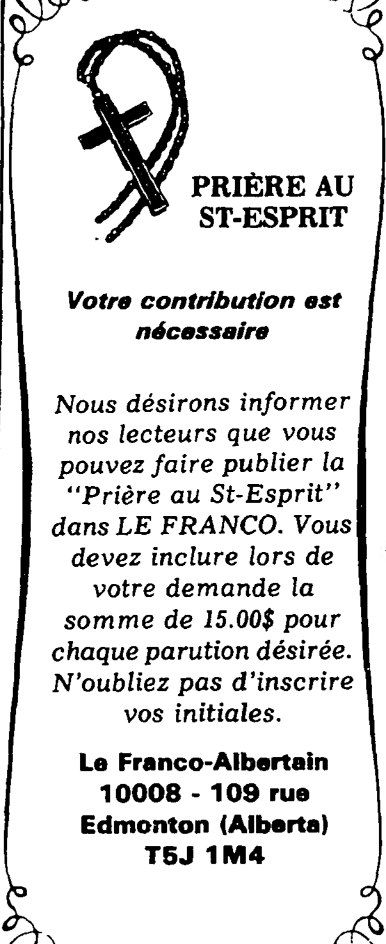
Ce spectacle a été présenté par l'A.C.F.A. régionale de Plamondon - Lac La Biche.

PRIÈRE AU ST-ESPRIT

St-Esprit, Toi qui éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait, et qui es avec moi dans tous les instants de ma vie, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de Ta miséricorde, envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière trois jours de suite. Après les 3 jours, la grâce demandée sera obtenue, même si cela pourrait paraître difficile. Faire publier aussitôt que la grâce a été obtenue. Au bas, mettre les initiales de la personne exaucée). **M.A.P.**

PRIÈRE AU ST-ESPRIT

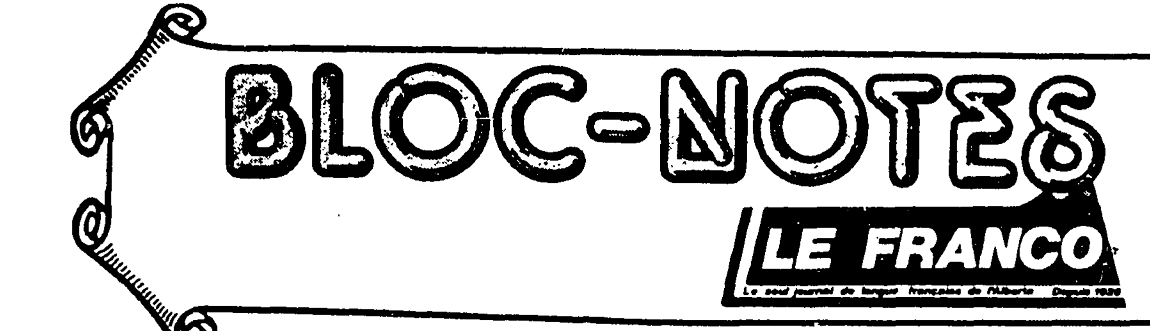
St-Esprit, Toi qui éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait, et qui es avec moi dans tous les instants de ma vie, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de Ta miséricorde, envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière trois jours de suite. Après les 3 jours, la grâce demandée sera obtenue, même si cela pourrait paraître difficile. Faire publier aussitôt que la grâce a été obtenue. Au bas, mettre les initiales de la personne exaucée). **Y.J.**





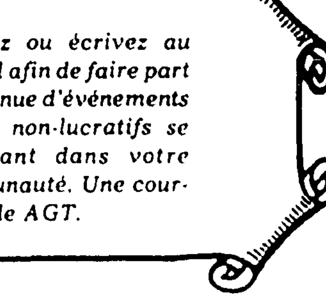








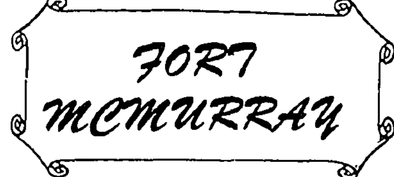
La ligne des Bonnes Nouvelles



Appelez ou écrivez au journal afin de faire part de la tenue d'événements à buts non-lucratifs se déroulant dans votre communauté. Une courtoisie de AGT.

RIVIÈRE-LA-PAIX

À VENDRE à High Prairie (Alberta) 1/4 section, 40 acres, coupés, pilés avec un réservoir et aussi 1/4 section, 145 acres en foin avec maison 3 chambres à coucher 2 étages + établi pour travailler. Peut se vendre séparément. 523-2232 après 16h. 28/7



FORT McMURRAY

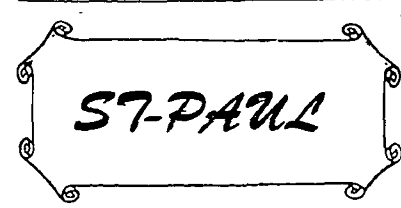
REGIONALE DE FORT McMURRAY - Veuillez noter que le *Secrétariat de l'ACFA ainsi que la librairie le Carrefour seront fermés pendant tout le mois de juillet 1987.* Cette fermeture pourra nous permettre de reprendre des forces pour la rentrée d'automne. Ceux qui auront des messages importants à livrer pourront communiquer avec le *président M. Roland Péru en composant le 791-2799.* Bon été et bonnes vacances à tous les membres et amis de la régionale de Fort McMurray. 28/7



Divers

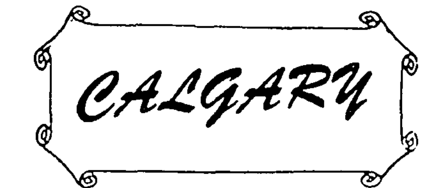
Cet été du 31 juillet au 3 août le POW-WOW de LAC-LA-BICHE présente; Mamowapik à la mission de Lac-la-Biche. Venez célébrer votre patrimoine. Nous aurons un camp public, organisé par la Socété des Acadiens, pour ceux intéressés à participer au Pow-Wow de Lac-La-Biche aussi bien que la journée Mamowapik qui se passe le 2 août. Nous allons aussi avoir la cantine «Chez Denise» qui offre de la poutine Québecoise et autres délices. Il y aura un spectacle en plein air avec l'invité spécial: Jim Corcoran. Venez en grand nombre! Pour plus d'informations, veuillez contacter le 468-6747.

L'ASSOCIATION CULTURELLE Franco-canadienne de la Saskatchewan célèbre cette année son 75e anniversaire de fondation. Au nombre des activités commémorant cet événement, l'A.C.F.C. organise un grand «Souper des Retrouvailles» le 2 août prochain dans le cadre de la Fête Fransaskoise à Prud'homme. Pour cette occasion et pour affirmer les liens qui unissent tous les francophones originaires de la Saskatchewan, l'A.C.F.C. invite tous les Fransaskois et Fransaskoises qui habitent maintenant en Alberta, à communiquer par téléphone avec son bureau provincial le plus tôt possible: au (306) 569-2188 nous acceptons les frais d'interurbains.



ST-PAUL

EXPOSITION HÔPITAL Ste-Thérèse - Le musée historique de St-Paul «Historical Museum» ouvre ses portes pour la saison d'été. Afin de souligner l'ouverture du nouvel hôpital Ste-Thérèse, le musée fait revivre les services de l'hôpital depuis sa fondation et d'autres services médicaux depuis 1907. On vous invite à visiter ces expositions entre 10h et 17h du lundi au vendredi.



CALGARY

APPARTEMENTS À LOUER - 1 appartement avec 2 chambres à coucher et grand balcon: 490$ tout compris; 2 appartements à 1 chambre à coucher situés près de l'hôpital général: 400$ tout compris. Appelez Sandra au 276-5335.

À LOUER dans le nord-ouest, libre avant le 1er juillet. Petite suite de sous-sol à louer; poêle, frigo, tapis, entrée privée, salle de bain partagée, stationnement à l'arrière avec prise de courant individuelle. Près de l'Université et du centre d'achats NorthHill. Pour une personne sérieuse, tranquille, non-fumeur(se) de préférence. Pas d'enfants, pas d'animaux. 250$ par mois, tout compris (sauf cable pour TV). Dépôt de sûreté à discuter. Contactez Claude au 282-2057, si absent laissez le message sur l'enregistreuse.

VENTE DE DÉMÉNAGEMENT - Cage d'oiseaux ronde sur pieds: 10$; Congélateur debout de marque Hot-Point, 14,8 pieds cubes: 150$; 2 bureaux avec carte géographique, 3 tiroirs, propres: 60$ chacun; 1 téléviseur noir et blanc de marque Sylvannia, 10 pcs: 35$; Un ensemble de pots à café, sucre, farine, une boîte à pain et une poubelle: 35$ pour l'ensemble; chaise berçante pour enfants: 7$; jouets: petite chaise haute, panier d'épicerie, lits d'enfants: 8$ chacun; 1 tente de camping pour 6 personnes, neuve: 70$. Demandez Suzanne au 948-2632 (Airdrie)

LA GARDERIE FRANCOPHONE «Pommes de Reinette» à Calgary est à la recherche d'une personne qualifiée pour le poste de directeur(trice). Communiquez avec Marc Lalonde au numéro 278-8478.

JEUNE FILLE de 15 ans offre ses services comme gardienne pour tout l'été. Demandez Jean-Pierre: 245-8524

RECHERCHE une gardienne à temps partiel. Contactez Lise au 295-8168.

DAME ferait ménage dans les maisons privées, demandez Mme Langevin au 277-7601



EDMONTON

Cours de premiers soins en français les 4 et 5 juillet de 8h30 à 16h30. Pensons à notre sécurité! Pour plus de renseignements, appelez Jean au 469-4401. 7/7

Pour une note spéciale à votre célébration de mariage... Joanne (Martineau) Lamoureux -INTERPRÈTE - MUSICIENNE - Pour réservation composez le 483-8979. 01/9

À LOUER pour le 1er juillet, une chambre à coucher dans une grande maison près de la Faculté Saint-Jean. Contactez Thérèse au 939-2610 jusqu'au 26 juin et après cette date composez le 645-2664. 28/7

À VENDRE - Divan de forme «L», Tweed beige, 3 ans d'usure, protection «scoth guard». Payé 750$, laisserais à 350$ ou meilleure offre. Téléphonez au 466-4451. 28/7

GARDIENNE francophone demandée pour fille de quatre mois du lundi au vendredi 15h à 19h commençant au début septembre (Edmonton Sud). Téléphonez à Eugène ou Cheryl Trottier au 438-2390. 28/7

GARDIENNE temporaire vivant à l'extérieur requise pour deux enfants (2 ans et un an) chez moi du 15 octobre 1987 au 11 décembre 1987. Heures de travail 8h à 17h. Composez 432-9339 après 17h30. 28/7

La prématernelle Francophone d'Edmonton, l'école enfantine, est à la RECHERCHE d'un professeur à temps partiel pour enseigner à des enfants de trois ans. Si vous êtes intéressé, contactez Yvonne au 463-3402 ou faire parvenir votre curriculum vitae au bureau de l'ACFA régionale d'Edmonton avant le mois de septembre 1987.

GARDIENNE adulte RECHERCHÉE à temps partiel pour un petit garçon de 5 mois. Je demeure dans la partie nord d'Edmonton. Reçus exigés. Appelez après 17h à 478-9310. 14 7

Les dossiers de l'A.C.F.A.



LE PROJET DE LOI SCOLAIRE 59

(La question scolaire francophone)

Language of instruction

5(1) Subject to the regulations, a student is entitled to be taught in

(a) the English language, and

(b) the French language if the parents of the student are entitled in accordance with section 23 of the *Canadian Charter of Rights and Freedoms* to have their children taught in the French language.

(2) The Minister may make regulations

(a) governing the method of determining the number of parents who are entitled under section 23 of the *Canadian Charter of Rights and Freedoms* and wish to have their children taught in the French language;

(b) governing the responsibilities of boards to provide instruction in the French language;

(c) governing agreements to be entered into between boards for the purposes of providing instruction in the French language;

(d) directing a board to provide instruction in the French language to classes of students within its schools;

(e) directing a board to establish programs in the French language;

(f) governing the requirements for instruction in English where the general language of instruction is in French;

(g) respecting any matter not referred to in clauses (a) to (f) as may be necessary to implement the entitlements referred to in subsection(1).

Other languages of instruction

6(1) Subject to the regulations and the entitlements referred to in section 5, a board may authorize the use of any language as a language of instruction in a school operated by that board.

(2) The Minister may make regulations

(a) governing the provision of instruction in any language other than English;

(b) governing the requirements for instruction in English where the general language of instruction authorized by the board is not English.

Minister's authority

7 The use of a particular language of instruction must not supersede or in any way interfere with the Minister's authority with respect to the courses of study, education programs or instructional materials.